

# Médecine : l'ère du rien

*Le Conseil de l'Ordre des Médecins demande la reconnaissance officielle de l'homéopathie et son intégration aux études médicales. C'est le moins qu'on puisse faire pour une industrie qui génère 1 milliard de francs de chiffre d'affaires*

Quelle étrange maladie a donc frappé le Conseil national de l'Ordre des Médecins ? Ce pompeux organisme, si prompt à pourchasser les charlatanismes et les déviances, s'est prononcé à la mi-février pour... une reconnaissance de l'homéopathie. Avec une intégration automatique de son enseignement dans le cursus médical standard. En souhaitant, de plus, qu'« une évaluation scientifique de cette médecine soit rapidement mise sur pied ». On veut donc consacrer cette thérapeutique controversée, lui donner un statut universitaire et professionnel, tout en reconnaissant que la preuve de son efficacité reste à établir... Curieuse démarche ! Pourquoi ne pas exiger la même reconnaissance pour les autres médecines parallèles, depuis les vertus de la pierre du Nord jusqu'à celles de l'eau bénite, en passant par toutes les thérapeutiques – genre « turlututu chapeau pointu, ça coûte moins cher à la Sécu » ?

L'homéopathie a été inventée il y a 202 ans par un illuminé allemand, le docteur Samuel Hahnemann, que désespérait l'inefficacité évidente de la médecine de son époque. Alors il accoucha de ce singulier principe (du grec *homiois* : semblable, et *pathos* : affection), selon lequel la même substance, qui crée tel symptôme désagréable chez le sujet sain, est capable, à l'inverse, de le faire disparaître sur le sujet malade. Voire d'en empêcher l'apparition, car l'homéopathie se veut aussi préventive. C'est la « loi de similitude ». A ce stade déjà, on sent qu'il y a un gros lézard. Car, par définition, la prévention s'adresse au sujet sain. Donc on va lui administrer le produit censé – chez le sujet sain, précisément – provoquer les symptômes, ceci sous prétexte de les lui éviter plus tard... ?

La réponse de Hahnemann se trouve dans sa seconde « loi », celle de la « dilution » : plus une molécule active est diluée, dans l'eau ou dans l'alcool par exemple, plus elle est efficace. En somme, moins il y en a, mieux ça marche. En effet, s'il vous venait la curieuse idée de vous « soigner » avec un poison, de la mort-aux-rats par exemple, il vaudrait mieux que le flacon en contienne le moins possible, et de préférence pas du tout... Heureusement, à partir de la dilution dite, en homéopathie, « 11 CH », il ne reste plus qu'une chance sur cent de trouver ne serait-ce qu'une seule molécule dans le flacon d'eau distillée que vous vend le pharmacien. Or les remèdes homéopathiques sont fréquemment dilués bien davantage : on trouve des dissolutions à 50, 100, voire

1 000 CH. Dès lors, ces produits peuvent effectivement être absorbés sans le moindre risque pour la santé, vu qu'il n'y a vraiment rien dedans...

Comment des médicaments dans lesquels la substance supposée active *ne se trouve plus*, ceci à force de dilutions (à chaque CH supplémentaire, on divise la concentration par cent, alors voyez ce qui peut rester à 100 ou 1 000 CH...), comment

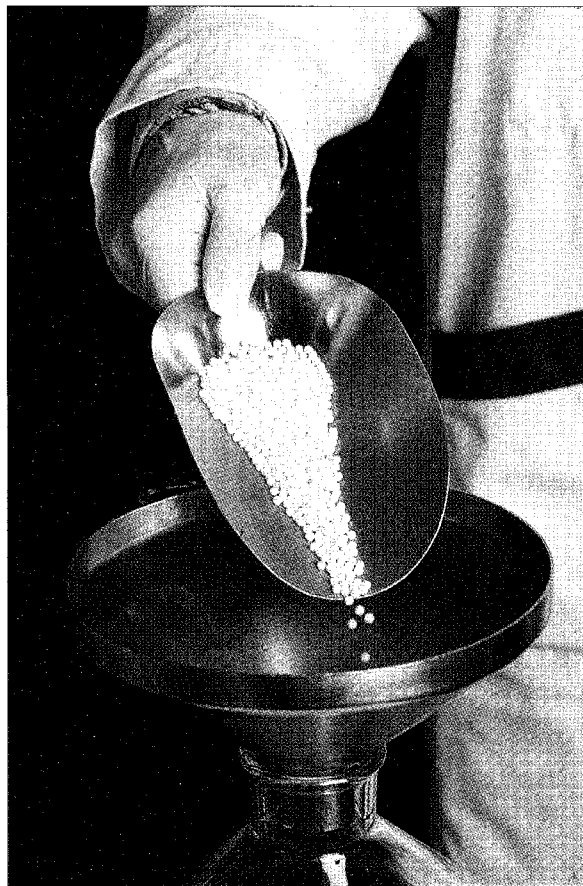
rieuse aura thérapeutique, et en somme le solvant peut désormais se passer d'elle. L'« empreinte magnétique » du médicament ou, au choix, son « spectre », son « fantôme » vont pouvoir agir en l'absence de toute trace de substance efficace.

Ce qui nous rappelle la fameuse affaire de « la mémoire de l'eau » – cette mystérieuse propriété qu'aurait l'éternel liquide, lequel circule sur la planète depuis des milliards d'années, de ne « se souvenir » que des seules molécules avec lesquelles il aurait été récemment en contact... dans le laboratoire du docteur Jacques Benveniste. Ce dernier, s'estimant « persécuté, victime de la science officielle », poursuit ses travaux dans un improbable « laboratoire de biologie numérique ». Il ne poursuit d'ailleurs pas seulement ses travaux, mais aussi – en justice – ses supposés ennemis. Dont Georges Charpak, prix Nobel de physique, qui s'était permis de ricaner, à propos de la transmission téléphonique des « signatures magnétiques » de certaines molécules, censées communiquer leurs propriétés à un liquide inerte, qui les « écoutait » à distance.

Bref, avec cette histoire d'homéopathie, nous nageons depuis plus de deux cents ans dans un océan de ridicule et d'eau distillée – nous y nageons tous, à l'exception des molécules actives qui, elles, on l'a vu, ne s'y trouvent pas. L'homéopathie ? Cela n'a aucun sens, ou alors c'est une simple question de foi – comme l'eau bénite. La seule étude scientifique dont les homéopathes puissent se prévaloir a été publiée le 20 septembre dernier dans la prestigieuse revue médicale « The Lancet ». Elle concluait à une (légère) supériorité des médicaments homéopathiques sur... les placebos. Mais elle se basait sur une compilation d'études cliniques très variées, dont certaines très anciennes, à la méthodologie mal définie. Et surtout, elle émanait d'une agence germano-américaine connue pour son adhésion aux thèses homéopathes, subventionnée par les industriels du secteur. Perfide, l'hebdomadaire « New Scientist » observait : « Cette agence ne subsiste que grâce à l'examen de telles thérapies. Il serait donc étonnant de la voir publier un rapport affirmant qu'il n'existe rien méritant d'être examiné. »

Mais l'homéopathie est aussi un immense marché (de dupes). Du moment qu'il génère chaque année plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, on n'a plus le droit de se poser la moindre question sur l'efficacité du truc. Vive le Conseil de l'Ordre et le chiffre d'affaires !

FABIEN GRUIER



**Avec un dilution de « 11 CH », il ne reste plus qu'une chance sur cent de trouver une seule molécule active dans un comprimé homéopathique. Alors avec des dilutions de 50, 100, voire 1 000 CH...**

donc de pareils « médicaments » peuvent-ils conserver un quelconque effet ? La réponse de Hahnemann se trouve dans sa troisième loi, la « loi de dynamisation » : à chaque nouvelle dilution, il convient d'agiter furieusement le flacon. Ainsi, la molécule active communique alentour sa mysté-